



Contrat d'engagement « Fraises Bio » saison 2016

entre l'adhérent des Paniers Marseillais
et

Loïc Péré 199, chemin de Charenton 30800 St Gilles – 06 98 42 01 03

Panier de Notre-Dame du Mont - Cours Julien

- Loïc Péré s'engage à livrer ses fraises une fois par semaine,
- **pendant 4 semaines du 4 mai au 25 mai 2016** au lieu et à l'heure de distribution du panier de légumes (dans la limite de sa production et donc des conditions climatiques).
- Le prix est fixé est à 3 euros la barquette (250-300g).

Je soussigné(e)

Nom :..... **Prénom :**

Email:..... **Téléphone:**.....

- L'adhérent s'engage à commander au minimum une barquette durant la période du contrat, aux dates suivantes :

- **(Cochez LA ou LES dates qui vous intéressent et la quantité souhaitée)**

- Le 4 mai :(1, 2 ou plus) barquette(s)
- Le 11 mai :(1, 2 ou plus) barquette(s)
- Le 18 mai :(1, 2 ou plus) barquette(s)
- Le 25 mai :(1, 2 ou plus) barquette(s)

Règlement :

Je règle par chèque, à l'ordre de Loïc Péré.

Soit barquettes * 3 euros = euros

Date :

Signature de l'adhérent:

Signature du producteur :